

COVID-19

Réponses aux questions fréquemment posées

CONTEXTE

Qu'est-ce que le COVID-19?

Les coronavirus sont une famille de virus qui peuvent provoquer différentes maladies allant du simple rhume à des pathologies graves. Ce virus a été nommé «SARS-COV-2», tandis que la maladie qu'il provoque a été nommée «coronavirus disease 2019» (maladie à coronavirus 2019), abrégée en «COVID-19».

Le terme «COVID-19» désigne la maladie causée par le coronavirus le plus récent, découvert en décembre 2019. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le statut de pandémie, qui correspond au point où une épidémie se propage dans plusieurs pays et sur plusieurs continents et affecte une vaste population.¹

Comment le COVID-19 se transmet-il?

La maladie se transmet d'une personne à l'autre par de petites gouttelettes expulsées par le nez ou la bouche d'une personne porteuse du COVID-19 lorsqu'elle tousse ou expire. Ces gouttelettes atterrissent sur les objets et sur les surfaces situés autour de la personne. Toute personne qui entre en contact avec ces surfaces,

puis se touche les yeux, le nez ou la bouche peut être contaminée par le COVID-19. Il est également possible d'être contaminé en inhalant les gouttelettes expulsées par la toux ou l'expiration d'une personne porteuse du COVID-19. C'est pourquoi il est important de se tenir à plus d'un mètre (3 pieds) de toute personne malade. Veuillez noter que les directives applicables en matière de distance recommandée peuvent varier d'une région à l'autre.

Quels sont les symptômes du COVID-19?

Les principaux symptômes du COVID-19 ressemblent à ceux d'un gros rhume ou de la grippe, ce qui peut rendre la détection de cette pathologie difficile. Ils incluent une nouvelle toux, une fièvre et une modification de l'odorat ou du goût. Les cas les plus graves peuvent entraîner une pneumonie, un syndrome respiratoire aigu sévère, voire la mort. La période d'incubation peut atteindre 14 jours.

PRÉVENTION

Que puis-je faire pour me protéger du COVID-19?

- › Lavez-vous fréquemment les mains avec de l'eau et du savon, pendant au moins 20 secondes. Si du savon et de l'eau ne sont pas à disposition, désinfectez-vous les mains à l'aide d'un gel hydroalcoolique
- › Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche
- › Restez chez vous dans la mesure du possible
- › Évitez tout contact rapproché avec des personnes malades
- › Évitez de vous rendre dans des lieux très fréquentés
- › Si vous devez voyager, veillez à respecter les [recommandations](#) pour éviter de contracter la maladie

Dois-je porter un masque?

Veuillez consulter les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant l'utilisation de masques en tissu ou de qualité médicale.

Les autorités régionales adoptent différentes approches en ce qui concerne le port de masques et de protections dans différents contextes. Dès lors, veuillez également consulter les directives locales applicables à votre région afin d'obtenir les informations les plus récentes.

Together, all the way.®



ÉVALUATION DES RISQUES POUR LA POPULATION

Qui risque de contracter la maladie?

Les personnes vivant ou voyageant dans une région où sévit le virus responsable du COVID-19 courent plus de risques d'être contaminées.

Les travailleurs du secteur des soins de santé qui s'occupent des personnes infectées par le COVID-19 sont particulièrement à risque et doivent se protéger conformément aux procédures de prévention et de contrôle appropriées.

Quel est le risque actuel?

La situation évolue sans cesse et les risques sont réévalués chaque jour dans les régions affectées. Veuillez consulter le site de [l'Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](#) pour obtenir des informations actualisées.

Où puis-je trouver les dernières recommandations de voyage?

L'OMS publie constamment des [avis de voyage](#) sur son site Web, qui incluent l'identification des régions touchées dans le monde, des recommandations aux voyageurs internationaux et des rappels à tous les pays, destinés à intensifier le contrôle, la sensibilisation et la protection contre le COVID-19.

Les autorités gouvernementales régionales adoptent différentes approches en ce qui concerne les avis de voyage. Par conséquent, veuillez consulter les directives locales pour obtenir les dernières informations concernant votre région.

COUVERTURE DE CIGNA ET INFORMATIONS

Comment le coût du vaccin contre le COVID-19 sera-t-il pris en charge?

Il est possible que le coût du vaccin soit pris en charge par le système de sécurité sociale local ou par les organismes gouvernementaux. Dès la mise à disposition par le système de sécurité sociale local ou par un organisme gouvernemental d'un vaccin contre le COVID-19 homologué, nous vous recommandons de suivre les conseils du gouvernement et de vous adresser à ce système ou à cet organisme lorsque c'est possible. Vous aidez ainsi les gouvernements locaux à suivre le nombre de vaccins administrés et à en surveiller l'efficacité.

Dans la plupart des cas, le système de sécurité sociale ou l'organisme gouvernemental constitue la voie à suivre en matière de vaccin contre le COVID-19. Toutefois, dans certains cas, le vaccin devra être administré par des organismes privés.

Si le vaccin doit être administré au sein d'un établissement privé, et si l'assurance Cigna prévoit la couverture des vaccins cliniquement appropriés, le vaccin contre le COVID-19 sera pris en charge. Cette prise en charge s'effectuera conformément aux modalités de la police d'assurance, et sous réserve que les autorités réglementaires locales appropriées estiment que le vaccin est sûr et efficace dans le pays dans lequel il doit être administré.

À ce jour, le vaccin contre le COVID-19 n'est pas pris en charge pour les enfants puisque les études cliniques portant sur les jeunes enfants et les adolescents en sont encore à leurs débuts. Dès lors, l'efficacité et l'innocuité du vaccin pour les enfants n'ont pas encore été établies.

Cigna ne peut pas garantir la disponibilité du vaccin dans une quelconque région du monde, pas plus qu'elle ne maîtrise la stratégie ou la période retenue pour sa distribution.

Les assurances Cigna couvrent-elles le traitement du COVID-19?

Les assurances santé Cigna couvrent les demandes de remboursement de frais médicalement nécessaires liés à des maladies infectieuses et à des pathologies, conformément aux modalités de la police d'assurance. Veuillez consulter les modalités de votre police d'assurance pour obtenir des détails concernant la couverture dont vous bénéficiez.

Cigna couvre-t-elle le dépistage du COVID-19?

Cigna couvrira les frais médicalement nécessaires pour dépister le COVID-19, conformément à la couverture prévue par la police d'assurance pour les examens visant à diagnostiquer d'autres maladies, et dans le respect des directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les tests PCR et les tests antigéniques rapides pour le dépistage du COVID-19 sont pris en charge conformément à la couverture prévue pour les examens visant à diagnostiquer d'autres maladies et:

- › pour les assurés symptomatiques, si cela s'avère nécessaire selon les recommandations de l'OMS ou les directives nationales, par exemple, en cas de symptômes tels qu'une nouvelle toux, une fièvre et une modification de l'odorat ou du goût; ou
- › pour les assurés asymptomatiques qui savent ou suspectent qu'ils ont été en contact avec un individu dont la contamination au COVID-19 a été confirmée par un test en laboratoire; ou
- › pour les assurés asymptomatiques qui doivent être admis à l'hôpital pour bénéficier d'un quelconque traitement et se soumettre au test de dépistage du COVID-19 dans le cadre de la procédure standard de contrôle appliquée par l'hôpital

Dans quels cas les tests ne sont-ils pas pris en charge?

Cigna ne prendra pas en charge les examens de diagnostic liés au COVID-19 répertoriés ci-après:

- › tests sérologiques visant à déterminer la présence d'anticorps
- › trousses de test à domicile (autotest)
- › tests en vente libre
- › tests de dépistage de la population ou campagnes de dépistage de la santé publique, en ce compris, sans toutefois s'y limiter:
 - pour déterminer la prévalence des cas de COVID-19 au sein de la communauté ou dans des lieux d'habitation collective
 - pour le retour au travail
 - pour le retour à l'école
 - pour participer à des sports
 - dans le cadre de bilans de santé de routine et/ou de visites médicales
 - en préparation d'un voyage

Cigna contribue-t-elle à aider ses clients à localiser et/ou acheter/se faire livrer du matériel tel que des gants, des masques, des thermomètres et des gels hydroalcooliques?

Cigna n'est pas un fournisseur de matériel médical et incite ses clients à la recherche de matériel comme des gants, des masques, des thermomètres et des gels hydroalcooliques à se rendre auprès de fournisseurs locaux et en clinique. Veuillez consulter les modalités de votre police d'assurance pour obtenir des détails concernant la couverture dont vous bénéficiez.

Les frais d'expédition de ces articles, en ce compris le vaccin contre le COVID-19, sont également exclus de la couverture.

Cigna couvre-t-elle le coût des masques si je choisis d'en porter pour me protéger contre le virus?

Veuillez consulter les modalités de votre police d'assurance pour obtenir des détails concernant la couverture dont vous bénéficiez.

Où puis-je trouver de plus amples informations à propos de la pandémie de COVID-19?

Vous trouverez les dernières actualités et informations sur le site Web de l'[Organisation mondiale de la santé \(OMS\)](https://www.who.int/). Cigna s'engage également à vous tenir au courant de l'évolution de la situation. Nous publierons des communications et des mises à jour à plusieurs endroits, y compris sur les sites Web www.cignaglobal.com

Que dois-je faire si je ne me sens pas bien?

Cigna recommande à ses assurés de se conformer aux instructions des autorités de santé locales. La télémedecine est de plus en plus considérée comme un moyen crucial de lutter contre l'épidémie de COVID-19 et d'obtenir un soutien médical pour d'autres problèmes de santé non urgents. Nous vous encourageons à prendre le contrôle de votre santé et de votre bien-être et d'accéder à notre service Global Telehealth* pour obtenir un soutien et des conseils médicaux chaque fois que vous en avez besoin, que vous soyez à la maison ou en mission, dans

n'importe quelle région du monde.

Cigna propose-t-elle des services de santé à distance? Si oui, comment y accéder?

Vous pouvez directement vous entretenir avec un médecin par téléphone ou visio-conférence en accédant au service Global Telehealth par le biais de l'application [Cigna Wellbeing™](#) ou contactez notre équipe du service clients.

Quels sont les autres services à ma disposition?

Un nouvel outil d'évaluation des risques COVID-19 est désormais disponible. Nous nous sommes associés à Infermedica afin de vous offrir un outil de triage interactif sur Internet, qui permet d'évaluer le risque d'avoir contracté le COVID-19.

Cet outil d'évaluation des risques vous apporte un soutien complémentaire et vise à vous offrir une plus grande tranquillité d'esprit durant cette période difficile et sans précédent.

Comment fonctionne l'outil d'évaluation des risques?

Vous serez invité à répondre à des questions portant sur vos symptômes, les facteurs de risque et toute récente exposition. Vous recevrez en retour des recommandations quant aux démarches les mieux adaptées pour obtenir des soins. Cet outil ne propose pas simplement une fonction de diagnostic, il offre également des liens vers les autorités de santé disponibles, ainsi que des conseils pour se protéger.

Pour accéder à ce nouvel outil, cliquez [ici](#).

Que faire si je pense que je présente les symptômes du COVID-19?

Nous vous recommandons de suivre les recommandations du gouvernement du pays dans lequel vous séjournez et de recourir au système de santé local, lorsque c'est possible. Vous aidez ainsi les gouvernements locaux à suivre l'évolution de la maladie, à mieux comprendre la manière dont le virus se propage et à identifier les moyens les plus efficaces pour traiter les personnes affectées.

Que faire si je rencontre des difficultés pour payer mes primes?

Si vous rencontrez des difficultés pour payer vos primes en raison de la pandémie de COVID-19, veuillez nous contacter à l'aide de votre ligne d'assistance dédiée afin que nous vous présentions les différentes options envisageables.

Que faire si je me sens angoissé(e) ou stressé(e) à propos du COVID-19?

Vous pourriez vous sentir dépassé(e) en cette période. Cigna dispose de ressources pour vous aider à gérer le stress et l'anxiété. Pour obtenir des informations complémentaires, rendez-vous dans l'application Cigna Wellbeing™ ou dans votre espace client en ligne sécurisé, ou contactez notre équipe du service clients.

Vous pouvez également visionner une courte vidéo [ici](#) afin de découvrir comment prendre soin de votre santé psychologique grâce aux conseils de l'un des médecins de Cigna.

Together, all the way.®



<?>. Organisation mondiale de la santé, <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>, 19 mars 2020

Le présent communiqué est exclusivement fourni à des fins d'information/d'éducation. Il ne vise pas à se substituer à des conseils médicaux et ne doit pas être utilisé en tant qu'outil visant à vous permettre d'établir vous-même un diagnostic. Veuillez à toujours consulter votre professionnel de santé pour bénéficier des examens, des traitements et des tests nécessaires et obtenir des conseils appropriés en matière de soins. L'utilisation des présentes informations se fait à vos propres risques. Il se peut que les produits et services ne soient pas disponibles dans toutes les juridictions; ils se voient expressément exclus lorsque la loi en vigueur en interdit la commercialisation. Des conditions d'utilisation sont susceptibles de s'appliquer.

«Cigna» et le logo «Tree of Life» (l'Arbre de vie) sont des marques déposées de Cigna Intellectual Property, Inc., dont l'utilisation est autorisée en vertu d'une licence concédée par Cigna Corporation et ses filiales opérationnelles. Tous les produits et services sont fournis par ou via de telles filiales, et non par Cigna Corporation. Ces filiales incluent Cigna Global Insurance Company Limited, Cigna Life Insurance Company of Europe S.A.-N.V., Cigna Europe Insurance Company S.A.-N.V. et Cigna Worldwide General Insurance Company Limited. © 2021 Cigna

COVID-19 FAQ GIH EN 0121

*Le service Global Telehealth n'est pas destiné aux cas d'urgence. En cas d'urgence, veuillez composer le numéro d'urgence local du pays dans lequel vous séjournez.